

COTISATIONS 2012

CATEGORIES	DEFINITION DES CATEGORIES	COTISATION AVEC R.C SEULE	COTISATION AVEC TOUTES LES ASSURANCES	REVUE LA MONTAGNE (Facultatif)*
T1	Titulaire de 25 ans et + (né avant le 1.01.88)	62,00	83,20	17,00
J1	Jeune de 18 à 24 ans (né entre le 01.01.88 et le 31.12.93)	47,00	68,20	17,00
J2	Jeune de - de 18 ans (né après le 31/12/93)	40,00	61,20	17,00
C1	Conjoint de membre titulaire même club	45,00	66,20	
E1	Enfant de membre de 18 à 24 ans	37,00	58,20	
E2	Enfant de membre de - de 18 ans	30,00	51,20	
A1	Membre de + de 65 ans et Cafiste +10 ans (né avant le 01.01.47 et inscrit avant le 1.9.2002)	52,00	73,20	17,00

* : + 5,00 € si envoi à l'étranger soit " La Montagne et Alpinisme " à 22€

L'assurance RESPONSABILITE CIVILE proposée par la fédération (13,40€) est incluse dans la part fédérale qui comprend la licence et l'assurance R.C.

Assurance DE PERSONNE ET ASSISTANCE France et UE FACULTATIVE (21,20 €) : couvre les dommages corporels et les frais subis par l'adhérent.

et toujours: 5 € d'entrée sont demandés aux nouveaux adhérents T1, J1 et J2.